

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques -

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Reconstruction de la station d'épuration de la Guéville à Gazeran par le syndicat intercommunal de la région de Rambouillet (S.I.R.R) - 54 rue Louis Leblanc 78120 RAMBOUILLET

Par arrêté n°18-057 du 4 juin 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite

du vendredi 22 juin 2018 au lundi 23 juillet 2018 inclus à 18 heures sur les communes de GAZERAN, RAMBOUILLET et VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Domnique MASSON, inspecteur général des patrimoines au ministère de la culture.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

• Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

Le public pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : http://station-epuration-gueville-gazeran.enquete publique.net

Les observations et propositions pourront également être transmises à l'adresse électronique suivante : <u>station-epuration-gueville-gazeran@enquetepublique.net</u>

- Sur support papier dans les mairies de Gazeran, Rambouillet et Vieille-Eglise-en Yvelines, et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, déposés dans les mairies de Gazeran, Rambouillet et Vieille-Eglise-en Yvelines.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45. Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de RAMBOUILLET – centre municipal de la Vènerie – service urbanisme - 49 rue de Groussay 78120 RAMBOUILLET, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, dans les mairies lors des permanences suivantes :

Mairie de Rambouillet – (centre municipal de la Vènerie – service urbanisme - 49 rue de Groussay)

- Samedi 23 juin 2018 de 9 heures à 12 heures (Hôtel de Ville 2 place de la Libération)
- Lundi 23 juillet 2018 de 14 heures à 18 heures (centre municipal de la Vénerie service urbanisme)

Mairie de GAZERAN

Samedi 7 juillet 2018 de 9 heures à 12 heures

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dans les mairies de Gazeran, Rambouillet et Vieille-Eglise-en-Yvelines, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Monsieur Olivier TEYSSEYRE (tel : 01 34 83 67 70 courriel : <u>oteysseyre@sirr.fr</u>)

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.